

qu'à la Banque, sinon vous vous exposez à payer deux fois, comme la chose arrive souvent.

Nos cultivateurs ne sauraient aussi trop se défier des agents divers qui parcourent les campagnes. Ils sont de la même pâte que les charlatans politiques, et se moquent comme eux de la crédulité stupide de ceux qu'ils exploitent.

Règle générale, ne faire aucune transaction avec eux, sans la soumettre à des personnes compétentes.

La franc-maçonnerie dans la province de Québec (1)

Un abonné a bien voulu nous communiquer le document suivant qui jette une vive et sinistre lumière sur le travail que font dans notre catholique province les sociétés occultes et maçonniques :

I. Sociétés dont les demandes d'autorisation pour faire affaires dans la Province de Québec ont été publiées dans la *Gazette Officielle*, de Québec, depuis trois mois :

II. Extrait d'une liste de Sociétés défendues par l'Eglise catholique compilée par l'abbé P. Rosen de Madison, Minn., et d'après des sources authentiques. (Voir le *True Witness*, de Montréal, du 27 mai 1896.)

28 mars 1896.

Ordre canadien des forestiers ;

4 avril 1896

Knights of the Maccabees of the World ;

Knights of Maccabees ;

Order of the Union Fraternal League ;

International Fraternal Alliance ;

2 mai 1886

The Grand Council of the Canadian Ord. of Chosen Friends ;

Order of Chosen Friends ;

The Subsidiary High Court of the Ancient Ord. of Foresters ;

Ancient Order of Foresters ;

The Supreme Council of the Royal Arcanum ;

Royal Arcanum ;

The Supreme Select Knights of Canada ;

Select Knights of Canada ;

(1) *La Vérité* du 18 juillet 1896.